https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/QANR5L14QF22182

14ème legislature

Question N°: 22182	De M. Philippe Meunier (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)				Question écrite
Ministère interrogé > Francophonie			Ministère attributaire > Francophonie		
Rubrique >ministères et secrétariats d'État		Tête d'analyse >personnel		Analyse > égalité professionnelle homme-femme.	
Question publiée au JO le : 26/03/2013 Réponse publiée au JO le : 28/05/2013 page : 5576					

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur le respect des engagements du Président de la République concernant la parité homme-femme. Il lui demande si la parité est respectée au sein de son cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre déléguée chargée de la francophonie est composé, au 1er avril 2013, de 8 conseillers - 2 femmes et 6 hommes. En prenant en compte l'équipe de soutien administratif, il comprend 8 femmes et 7 hommes.